
Présidence : Macédoine du Nord

SÉANCE RENFORCÉE DU CONSEIL PERMANENT (1412^e séance plénière)

1. Date : vendredi 24 février 2023 (dans la Ratsaal et par visioconférence)

Ouverture : 14 heures

Clôture : 17 h 35

2. Président : Ambassadeur I. Djundev

Président, Biélorussie (PC.DEL/241/23 OSCE+), Ukraine

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a invité le Conseil à observer une minute de silence en l'honneur de tous les citoyens ukrainiens qui ont perdu la vie pendant la guerre contre l'Ukraine qui dure depuis un an. Le Conseil a observé une minute de silence.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE CONTRE L'UKRAINE**

Président, Président en exercice (CIO.GAL/14/23 OSCE+), Secrétaire générale (SEC.GAL/26/23), Suède-Union européenne (PC.DEL/260/23), Suède (PC.DEL/259/23), Pologne (PC.DEL/247/23 OSCE+), France (PC.DEL/248/23 OSCE+), Allemagne, Royaume-Uni (PC.DEL/239/23 OSCE+), Italie (PC.DEL/252/23), Ukraine (PC.DEL/257/23), Malte (PC.DEL/263/23 OSCE+), Islande (PC.DEL/244/23 OSCE+), Finlande (PC.DEL/261/23 OSCE+), Canada, Suisse (PC.DEL/269/23 OSCE+), Estonie (PC.DEL/243/23 OSCE+), Albanie (PC.DEL/250/23 OSCE+), États-Unis d'Amérique, Roumanie (PC.DEL/258/23), Croatie, Irlande (PC.DEL/251/23), Lituanie (PC.DEL/268/23 OSCE+), Norvège (PC.DEL/274/23), République Tchèque, Espagne, Portugal, Slovénie (PC.DEL/253/23 OSCE+), Bulgarie (PC.DEL/254/23 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/255/23/Rev.1 OSCE+), Monaco (PC.DEL/267/23 OSCE+), Saint-Marin, Andorre (PC.DEL/272/23 OSCE+), Autriche, Pays-Bas (PC.DEL/242/23 OSCE+), Grèce (PC.DEL/265/23

OSCE+), Chypre (PC.DEL/270/23 OSCE+), Serbie, Danemark, Liechtenstein (PC.DEL/238/23), Lettonie (PC.DEL/273/23 OSCE+), Luxembourg (PC.DEL/266/23 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/245/23 OSCE+), Belgique (PC.DEL/249/23), Géorgie, Monténégro (PC.DEL/256/23 OSCE+), Hongrie, Moldavie (PC.DEL/262/23 OSCE+), Bosnie-Herzégovine, Azerbaïdjan (PC.DEL/246/23 OSCE+), Slovaquie (PC.DEL/271/23 OSCE+), Australie (partenaire pour la coopération), Japon (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/264/23), Israël (partenaire pour la coopération), République de Corée (partenaire pour la coopération)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Opération militaire spéciale russe : un an après : Fédération de Russie (PC.DEL/240/23)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 2 mars 2023 à 10 heures, dans la Neuer Saal